



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Lozère

Division des Ressources Humaines et des
Emplois du 1^{er} degré

Mende, le 23 avril 2024

Cheffe de division :
Claudie David

Le directeur académique des services de l'Éducation
nationale de la Lozère

Affaire suivie par :
Séverine Richard
Adjointe cheffe de division - Gestion collective

à

Tél : 04 66 49 51 13
Mél : severine.richard@ac-montpellier.fr

Mesdames et Messieurs les enseignant(e)s du 1^{er}
degré
s/c de Mesdames les inspectrices de l'Éducation
nationale

3 rue Chanteronne CS 50010
48001 Mende cedex

**OBJET : Mouvement 2024 – Appel à candidature pour un poste de conseiller pédagogique
départemental à valence langues vivantes étrangères**

J'ai l'honneur de vous informer que le poste de conseiller pédagogique départemental à valence langues vivantes étrangères rattaché administrativement à la DSDEN est vacant à compter du 1^{er} septembre 2024.

Les personnels qui souhaitent candidater doivent constituer un dossier composé d'une fiche de candidature jointe (indiquer le choix du poste), d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Ces documents seront transmis **par mail** à l'adresse suivante : ce.ia48drh@ac-montpellier.fr, **avant le vendredi 26 avril 2024**, délai de rigueur.

Ils seront convoqués devant une commission départementale qui émettra un avis.

Mes services restent à votre entière disposition.

Alexandre Falco
Pour le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
de la Lozère et par délégation
le Secrétaire Général


Alexandre Monneret

POSTE A PROFIL (PAP)
Conseiller pédagogique départemental
Langues vivantes étrangères
LOZERE

**FICHE DE
POSTE**

2024

IDENTIFICATION DU POSTE	CADRE GENERAL	<p>Texte de référence : missions des conseillers pédagogiques du premier degré (circulaire n°2015-114 du 21-7-2015).</p> <p>Placé sous l'autorité de l'IA-DASEN et coordonné par l'IEN en charge de la mission langues vivantes étrangères, le conseiller pédagogique départemental en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères a un rôle de conseiller technique auprès de l'IA-DASEN en fonction des besoins (expertise et aide à la décision).</p> <p>Le poste est rattaché administrativement à la DSDEN de Mende ; toutefois, l'exercice de ses missions peut se traduire par des déplacements sur l'ensemble du département et de l'académie.</p>
	DESCRIPTION DU POSTE	<p>Le conseiller pédagogique départemental en charge de l'enseignement des langues vivantes étrangères a un rôle pédagogique, d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants ; disposant d'un champ d'expertise dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes. Il aura en charge certaines tâches administratives.</p> <p>Il inscrit son action dans le cadre des programmes et des priorités nationales, du programme de travail académique et départemental.</p> <p>Attribution d'une NBI de 27 points (C. 94-243 du 05/10/1994)</p>
MISSIONS ET COMPETENCES	CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MOBILISABLES	<p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contribuer au pilotage départemental de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Élaborer et assurer le suivi d'un tableau de bord de l'enseignement des langues vivantes étrangères au niveau du département. - Assurer le traitement d'enquêtes départementales, académiques et nationales consacrées à l'enseignement des langues vivantes étrangères à l'école primaire. - Identifier, en concertation étroite avec les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription, les moyens nécessaires à l'enseignement des langues vivantes étrangères dans l'ensemble des écoles du département. - Participer à l'évaluation des dispositifs et des expérimentations conduites au niveau académique et départemental. - Contribuer à l'amélioration pédagogique de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Contribuer au renforcement de la continuité école-collège dans le domaine des langues vivantes étrangères et dans le respect du cadre établi par la carte académique des langues. - Créer des outils à l'intention des enseignants et des conseillers pédagogiques de circonscription : conception de supports pédagogiques, aide à la réalisation de programmations, progressions et séquences, identification et diffusion de ressources (veille pédagogique). - Promouvoir les programmes d'échanges européens et contribuer au développement des partenariats internationaux en réalisant notamment l'analyse et la synthèse d'informations recueillies dans chaque circonscription. - Contribuer à l'évaluation des acquis des élèves du premier degré en langues vivantes étrangères et dans ce cadre, prendre part à la mise en œuvre des outils académiques. - Contribuer, sur le plan pédagogique, à la création, la modification ainsi que la mise à disposition de ressources. - Contribuer à la formation. - Participer à l'élaboration du PAF et au développement des dispositifs de formation des enseignants par la conception, l'animation, le tutorat et l'évaluation de modules de formation (animations pédagogiques, formations départementales, parcours M@gistère, présentiel, distanciel, hybride...). - Contribuer à l'accompagnement et au suivi des enseignants. - Assurer l'ingénierie de projets innovants ou d'expérimentations. - Assurer l'accompagnement et le suivi de projets pédagogiques notamment par le repérage et la diffusion des "bonnes pratiques". - Assurer la promotion et la valorisation des usages pédagogiques des ressources numériques disponibles dans le domaine de l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Assurer le suivi pédagogique des enseignants impliqués dans les parcours de formation à distance / hybrides. - Assurer la représentation du CASNAV en Lozère. - Participer à la mise en place et au suivi du dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants ». <p>Compétences et connaissances requises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Disposer de bonnes connaissances didactiques et pédagogiques relatives à l'enseignement des langues vivantes étrangères. - Disposer de bonnes connaissances de l'architecture et du fonctionnement de la formation initiale et continue (ingénierie). - Être capable de développer une attitude de veille pédagogique et institutionnelle. - Être capable de produire, de partager et de mutualiser des documents, des informations et des ressources dans le cadre d'un travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif. - Posséder des qualités d'écoute, de discrétion, de confidentialité et de loyauté. - Être capable de travailler en équipe - Une valence ou sensibilité FLE est souhaitée afin de permettre l'accompagnement des équipes en didactique des langues dans la situation particulière des EANA.
	CONDITIONS D'EXERCICE	ORGANISATION DU SERVICE

MODALITES DE CANDIDATURE ET NOMINATION	<u>Conditions préalables à la candidature :</u> être enseignant du premier degré titulaire du CAFIPEMF option 'Langues vivantes étrangères », Ou être enseignant non titulaire d'un CAFIPEMF ou ne possédant pas l'option "langues vivantes étrangères" et s'engageant à passer le CAFIPEMF ou l'option " langues vivantes étrangères ". Dans ce cas, la nomination sera prononcée à titre provisoire Les candidatures seront accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés.
CONTACT	IEN de Florac en charge de la mission LVE.

ANNEXE II -1

FICHE DE CANDIDATURE POUR POSTE A EXIGENCE PARTICULIERE OU POSTE A PROFIL

**à transmettre au service DRHE 1^{er} degré
pour le 12 avril 2024 délai impératif**

Nom – Prénom :

Date de naissance :

Note pédagogique : Date de l'inspection :

Adresse personnelle :

..... N° de téléphone :

Affectation durant l'année scolaire 2023/2024 :
.....

TITRES :

CURSUS PROFESSIONNEL et MOTIVATIONS (à joindre sur papier libre à la notice de candidature)

.....

POSTE DEMANDE

.....
.....
.....